Mesure de prévention et de sécurité mises en place par l'équipe Housing First

Lors de la sélection du locataire :

- inviter l'association envoyeuse à nous communiquer les éléments qui lui paraissent importants en lien avec des visites à domicile ;
- mais ne pas en savoir trop pour garder un esprit neutre et ne pas travailler dans le stress.

En préparation des visites :

- en réunion d'équipe, on identifie des locataires à risque éventuel de passage à l'acte agressif et ceux à risque imminent ;
- on communique le plus rapidement possible toutes information utile permettant à chacun d'évaluer l'évolution de la situation ;
- si un locataire est jugé à risque, un appel téléphonique avant le rendez-vous permet d'évaluer son état du moment et d'éventuellement modifier ou annuler la visite ;
- si un locataire est jugé à risque : on programme des visites en binôme (risque léger), des visites à l'extérieur ou dans une institution tierce (risque plus important) ou une suspension des visites (risque élevé).

Sur place :

- le travailleur recoure à tous les outils du travail psychosocial (triangulation, CVNV...) permettant de faire baisser la tension ;
- le travailleur est invité à être attentif à son ressenti et ne doit pas hésiter à mettre fin à la rencontre et s'en aller ;
- le locataire ne peut pas fermer la porte à clé derrière le travailleur (c'est écrit sur la convention d'accompagnement qu'il a signée) ;
- le locataire ne peut pas détenir d'armes (c'est également écrit dans sa convention d'accompagnement).

S'autoriser à ne pas rentrer dans un logement quand on ne sait pas ce qui on va y trouver (locataire décédé…) permet de préserver l'intégrité psychique du travailleur.

Après **:**

- le travailleur est invité à contacter sa coordination pour débriefer la situation ;
- un retour a lieu en équipe et une décision est prise ;
- le travailleur a la possibilité d'un rendez-vous individuel avec sa coordination ou avec son superviseur pour approfondir le débriefing ;
- il peut être décidé d'un temps durant lequel le travailleur ne se rend plus chez le locataire concerné ; ses collègues prenant le relais.

Remarque **:**

Le risque n'est pas lié à un locataire mais à son état à un moment donné. Ce risque est donc évolutif et doit être réévalué. Le risque peut être perçu différemment par chaque travailleur. Il ne peut pas être totalement objectivé.